

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 5 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (règlementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absente excusée :

L'HELGOUALC'H Nadège donne procuration à PAIN Sylvie
DE MIRANDA Anne-Marie

Secrétaire de Séance : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18



Délibération 2023-44 : dénomination de la station d'épuration

Monsieur le Maire explique les complications qu'il a rencontrées pour faire intervenir les pompiers au niveau de la station d'épuration. Sans adresse reconnue, les pompiers n'interviennent pas.

Afin de garantir la sécurité des agents travaillant au niveau de la station d'épuration, il est proposé de dénommer la station d'épuration « station d'épuration des prés bardin » et d'implanter une pancarte « station d'épuration des prés bardin » au croisement du chemin rural n°47 dit de la pierre au maréchal et de la D3.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité (13 Pour – 5 Contre) la nouvelle dénomination « station d'épuration des prés bardin » et l'installation d'une pancarte.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

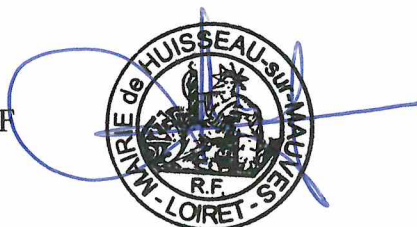
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 18/12/2023

La secrétaire de séance

Amélie TOTTEREAU-RÉTIF



Le Maire

Jean-Pierre BOTHEREAU

